

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 07/10/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 20/10/2014

Délibération n° D-2014-454

Effacement de réseaux dans le bourg de Sevreau -
Participation financière de la Ville

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Direction Espaces Publics

**Effacement de réseaux dans le bourg de Sevreau -
Participation financière de la Ville**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 21 décembre 2012, le Conseil municipal a approuvé la participation financière de la Ville de Niort pour l'effacement des réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public liés à la requalification du bourg de Sevreau.

Cette délibération approuvait le montant provisoire de la participation auprès du SIEDS, estimée à 33 370 euros et autorisait le Maire à signer tout acte se rapportant à ce dossier.

L'étude technique menée ensuite par le SIEDS a porté ce montant à 44 762,60 euros en raison de la complexité de l'opération d'une part, et d'autre part de la gestion délicate de la circulation pendant le chantier, avec la mise en place d'une importante déviation pour les poids lourds. Une convention a été signée sur cette base avec le SIEDS.

Les travaux sont aujourd'hui terminés, et le montant définitif de la participation de la Ville à ces effacements est de 44 295,76 euros.

Afin d'honorer la dépense auprès du SIEDS, il est nécessaire de signer une nouvelle convention sur la base de ce montant définitif, légèrement à la baisse.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- valider le montant définitif de 44 295,76 euros pour la participation de la Ville aux travaux d'effacement des réseaux du bourg de Sevreau ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention correspondante.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX